

COARRAZE

AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE LA GARE

Compte-rendu du conseil municipal du 12 octobre 2012 :

Entretien de l'Eclairage Public

Dans le but de réaliser des économies sur le coût de l'entretien de l'éclairage public, la commune a réalisé une étude comparative de tarifs.

L'offre du Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques étant plus avantageuse, le conseil municipal décide de lui confier l'entretien de l'éclairage public à compter du 1^{er} janvier 2013.

Fusion des syndicats de l'eau

Comme cela a été fait précédemment pour l'assainissement, le syndicat AEP de Nay Ouest et le syndicat AEP de la Plaine de Nay fusionnent.

A terme, une seule structure sera chargée à la fois de l'assainissement et de l'eau.

Modernisation des moyens de paiement

Afin d'améliorer le système de facturation de la cantine et du centre de loisirs, la commune propose aux usagers, à compter du 1^{er} novembre 2012, deux nouveaux modes de paiement :

- le prélèvement
- le paiement par carte bancaire via Internet

Indemnité de conseil au Trésorier

Le Trésorier de Nay ayant changé le 1^{er} mars 2012, le conseil municipal décide de reconduire l'indemnité annuelle qui avait été attribuée à son prédécesseur.

Subvention au Comité des fêtes

Les fêtes de la Sainte Anne ont connu cette année les intempéries et une fréquentation en baisse de la buvette. Le budget du comité des fêtes s'est retrouvé par conséquent en déficit, le conseil décide de le soutenir en votant une subvention exceptionnelle de 5000€.

Il conviendra certainement pour les années à venir que le comité des fêtes revoit son budget à la baisse afin de tenir compte de la réduction des recettes.

Emprunt 2012

Le Maire a reçu délégation du Conseil Municipal pour réaliser les emprunts prévus au budget annuel. Il rend donc compte à l'assemblée de l'emprunt de 169 000 € contracté auprès du Crédit Agricole le 2 juillet 2012 :

Durée : 15 ans

Taux fixe : 5,51 %

Travaux d'aménagement de l'avenue de la gare

La commune et le département vont réaliser des travaux sur l'avenue de la gare (RD 937) du garage Ferran au rond-point des 4 chemins : voie centrale de tourne à gauche pour sécuriser l'accès aux équipements sportifs et aux commerces, chaussée, trottoirs, îlots centraux, espaces verts, cheminement piéton du L.P. à la gare.

Les travaux commenceront début novembre.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer avec le département la convention de maîtrise d'ouvrage pour la 1^{ère} tranche des travaux :

Coût pour le Département : 151 385 € TTC

Coût pour la Commune : 25 000 € TTC

Par ailleurs, le Conseil Général s'engage à réaliser la réfection de la rue de la gare (de la salle Beauvallon-intersection avec l'avenue de la gare- au PN n°210), et à céder cette voie à la commune.

Travaux à la gare

La SNCF va procéder début janvier 2013 à des travaux de rénovation de la gare. Parallèlement, en qualité de maître d'ouvrage, la commune va réaliser l'aménagement des abords (places de stationnement et cheminement piétons...) financé par la Région et la Communauté de Communes du Pays de Nay. Pour la réalisation de ce projet, la commune propose d'acquérir à la SNCF une parcelle de 207 m² contigüe au parking actuel. Le conseil autorise le Maire à négocier avec la SNCF les conditions de cession de ce terrain.

Cérémonie du 11 novembre

La Municipalité organise, avec l'amicale des anciens combattants de Coarraze, la traditionnelle cérémonie du 11 novembre à laquelle est conviée l'ensemble de la population.

Il y aura cette année un piquet d'honneur avec une délégation de 7 militaires de l'E.T.A.P. Le Maire a sollicité la participation de l'école de musique et de l'école élémentaire de Coarraze.

L'école de musique a confirmé sa participation, comme elle l'avait déjà fait l'année dernière ; en revanche, la mairie attend toujours une réponse de l'école !